



Turgot



Necker

**Turgot** (Paris 1727 - Paris 1781)

d'abord destiné à devenir ecclésiastique, il entre dans la magistrature et devient intendant de Limoges en 1761. Contrôleur général des Finances et secrétaire d'Etat à la Marine en 1774, il supprime les douanes intérieures et cherche à établir la liberté du commerce et de l'industrie par la suppression des maîtrises et des jurandes. Il se heurte à l'opposition des privilégiés et tombe en disgrâce en 1776.

**Necker** (Genève 1732 - Coppet Suisse 1804)

né dans une famille genevoise protestante, il fonde en 1762, à Paris, une banque et fait fortune en spéculant sur le blé. Soutenu par Maurepas, il est appelé par Louis XVI en 1776 pour réorganiser les finances. Il est nommé directeur général des Finances en 1777. Il pratique une politique d'économie en réduisant les budgets et en recourant à plusieurs emprunts. Il soulève l'opposition des Parlements en créant des Assemblées provinciales chargées d'établir l'impôt. Ayant révélé dans son «Compte rendu au Roy» le montant de la dette publique, il doit démissionner en 1781. Rappelé en 1788, il ne peut rétablir la situation financière et fait décider la réunion des Etats Généraux. Son renvoi déclenche les troubles du 14 juillet 1789. de nouveau rappelé, il ne peut rétablir la situation et démissionne en septembre 1790.